44e ANNÉE. — N° 105 MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1904.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

AVEUX A RETENIR

Deux des principaux organes de la presse conservatrice viennent de laisser échapper des aveux qu'il est utile de retenir.

Le *Soleil* et l'*Autorité* ont publié le même jour deux articles dont nous ne saurions trop recommander la lecture à nos confrères cléricaux.

M. de Cassagnac, lui, ne ménage ni ses expressions ni ses amis. C'est un homme terrible qui rudoie son parti et lui crie aux oreilles de dures vérités. Il l'accuse d'être incapable d'un effort sérieux. Il s'en prend à ces gens riches, nobles et bourgeois, qui sans souci des événements, se laissent aller doucement à la joie de vivre. Les malheurs des temps les inquiètent peu et, dans tous les cas, ne les empêchent point de continuer leur existence de plaisirs, de luxe et d'oisiveté. En hiver, ils dansent et vont au théâtre ; en été, ils font de l'automobile et vont parader sur les plages mondaines. Pour leurs plaisirs ils dépensent sans compter ; tandis que pour les œuvres de défense sociale et religieuse ils liardent misérablement et ne laissent tomber en rechignant que de maigres aumônes. Pendant ce temps, le pays est conquis tout entier par la propagande républicaine. Bref, M. de Cassagnac n'est pas loin de prétendre que son parti a largement mérité d'être battu et le sera davantage encore, à cause de sa profonde et incurable veulerie. Le mot a été écrit.

Le journaliste du *Soleil* examine la situation à un autre point de vue. Il ne prétend pas, comme M. de Cassagnac, que le parti conservateur et clérical n'a opposé aucun effort à l'œuvre républicaine commencée depuis l'avènement au pouvoir de M. Waldeck-Rousseau. Il passe en revue, au contraire, tous les procédés qui ont été mis en œuvre, pour combattre l'action du parti démocratique, mais la conclusion à laquelle il aboutit n'est pas moins décourageante que celle de son confrère impérialiste. Tout n'a servi de rien. La résistance énergiquement organisée n'a donné aucun résultat. C'est un avortement nouveau et la cause de l'école cléricale est perdue.

Est-ce à dire que nos confrères cléricaux abandonnent définitivement la partie ? Non, chacun propose sa petite solution ; mais, à vrai dire, on devine qu'ils le font sans entrain ni confiance. Chose étrange chez des personnages aussi dévots ! Il semble que la foi leur manque.

Le *Soleil*, lui, déclare qu'il faut répandre la « presse honnête ». Il est inutile que j'apprenne à nos lecteurs que la presse honnête c'est la presse cléricale.

Celle-là par exemple est un peu forte ! Répandre la presse cléricale ? Mais il y en a partout ; on ne voit que çà ; ça pousse comme du chiendent. Du Nord au Midi, le pays est couvert de *Croix*, de *Pélerins*, de *Défenses*, de *Nouvellistes*.

Quant à M. de Cassagnac, il ne dit pas très clairement ce qu'il propose.

Il se contente de réclamer plus d'énergie et plus de courage à ses amis politiques. Mais où veut-il en venir ? Aux barricades peut-être ? Ce serait risible.

La vérité, on la voit apparaître bien nettement à travers ces recommandations et ces reproches. C'est que nos adversaires se sentent perdus. Ils n'exercent plus aucune influence sur l'opinion publique et l'immense majorité du pays s'est détournée d'eux définitivement.

Ils peuvent continuer leur propagande. Elle sera vaine. Qu'ils suivent les conseil du *Soleil* ou qu'ils emboîtent le pas à M. Cassagnac, le résultat sera le même. Ils n'ont le choix qu'entre les différents moyens de se faire battre !

Emile LAPORTE.

Longévité Ministérielle

En ce temps de statistique et de records, il est peut-être intéressant de se demander quel est, des nombreux cabinets qui se sont succédé depuis trente trois ans, celui qui détient le record de la longévité.

Les chiffres sont là. C'est le cabinet Waldeck-Rousseau qui est le champion de la course à la vie ministérielle. Formé le 28 juin 1899, le cabinet Waldeck-Rousseau a quitté le pouvoir le 8 juin 1902 ; il a donc duré trois ans moins quinze jours.

Le ministère actuel, le ministère Combes se place second. Né le 2 juin 1902, il a actuellement deux ans, deux mois, vingt-trois jours ; si nous ajoutons la certitude de vie des vacances, il aura, en octobre, deux ans et cinq mois.

La troisième place appartient au ministère Méline, qui a vécu deux ans, un mois et seize jours. Formé le 28 avril 1896, il tombait le 15 juin 1898.

En regard de ces longs ministères, plaçons le ministère le plus court. C'est à l'époque déjà lointaine, des commencements de la troisième République : le ministère Dufaure — deuxième du nom — dura sept jours, du 18 au 23 juin 1873.

Autre record de longévité ! Quel est, des chefs de gouvernement, celui qui a occupé le pouvoir le plus longtemps ?

Des trente-huit présidents du Conseil que la troisième République a eus depuis l'avènement de la Constitution, c'est M de Freycinet qui présida le plus longtemps et le plus souvent à ses destinées.

M. de Freycinet fut quatre fois président du Conseil, et les différents cabinets qu'il présida durèrent quatre ans, un mois et dix-sept jours.

A M. de Freycinet revient encore le record du « ministère ». Il fut, en effet, ministre dans différents départements, pendant dix ans, deux mois et dix jours.

Tout autre, fut le sort de ce malheureux général de Rochebouët, qui fut président du Conseil juste pendant vingt jours, du 23 novembre au 13 décembre 1877. Et encore ne put-il jamais mettre les pieds dans l'une des deux assemblées.

Ajoutons que, depuis 1871, nous avons eu quarante-et-un cabinets, qui ont mangé, sans les détruire, deux cent sept ministres et soixante sous-secrétaires d'Etat.

L'âge des Chefs d'Etat

Le doyen actuel est le grand-duc de Luxembourg — Adolphe pour ses sujets — qui compte 87 automnes. Le roi Christian de Danemarck, vient ensuite avec 85 ans ; puis le grand-duc de Bade, 78 ans ; Oscar II de Suède, 75 ans ; François-Joseph d'Autriche, 74 ans ; Léopold de Belgique, 69 ans. Tous ces souverains sont en parfaite santé et solides au poste. C'est à croire que la royauté conserve.

Parmi les monarques d'âge simplement mûr, nous trouvons le roi d'Angleterre, qui a 63 ans, ainsi que le prince de Montenégro ; le sultan de Turquie, qui tremble chaque fois pour ses 62 ans ; le négus Ménélick, qui atteint la soixantaine. Georges Ier a 53 ans ; l'empereur du Japon — souverain d'actualité — 52 ; le shah de Perse, 51 ; Guillaume II, empereur allemand, n'en compte que 45 ; le prince de Bulgarie, 42 ; le roi de Portugal, 40.

MOTS DE LA FIN

Crétinot se désole d'avoir perdu son mouchoir.

— La perte n'est pourtant pas bien grande, lui dit-on.

— Oh ! ce n'est pas pour le mouchoir, c'est que j'y ai fait un nœud pour me rappeler quelque chose d'important !

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La retraite sur Moukden

Dans leur retraite, les Russes ont sauvé tous leurs canons, mais ils ont abandonné ou fait sauter des munitions. Plusieurs voitures contenant des munitions ont été trouvées dans les tranchées. Les Russes continuent leur retraite sur Moukden. Leur arrière-garde de cavalerie occupe une ligne s'étendant vers le Nord-Ouest de Hsi-Li-Ho et Chan-Chia-Tsou. Les avant-postes russes occupent une ligne couverte par des retranchements suivant les hauteurs de Pan-Chia-Gao. Un détachement russe, d'un effectif inconnu, occupe toujours Kou-Chia-Tsou, Pa-Chia-Tsou et Kan-Lin-Pao. Le corps principal s'est retiré sur Moukden, brûlant derrière lui les ponts de la rivière Sha.

Un correspondant anglais télégraphie de Liao-Yang à la date du 7 septembre, que les soldats japonais mourant de faim, après six jours de combats, et oubliant toute discipline, se sont livrés à un pillage en règle de la ville. Quelques soldats s'étant attaqués au bâtiment de la mission de la Croix-Rouge, ont blessé au cou et aux mains un missionnaire écossais. Les indigènes parcourent le champ de bataille à la recherche de butin. Des centaines de coolies sont employés à tirer les wagons remplis de blessés ; les locomotives font en effet défaut. Les renforts japonais se dirigent en hâte vers le nord par toutes les routes.

Le prince Kaï-Yen, frère du Mikado, commandant la 2e brigade de cavalerie, est passé par Haï-Tcheng.

D'après le même correspondant, l'insouciance des officiers, qui jusqu'à la veille de la bataille étaient plongés dans les plaisirs, a contribué pour une large part à la défaite des Russes.

Après l'entrée des Japonais dans Liao-Yang, les troupes entreprirent le pillage.

Les pertes japonaises

Les pertes totales approximatives des troupes japonaises dans la bataille de Liao-Yang, basées sur les rapports du corps médical, en y comprenant celles subies depuis le 26 août, indiquent un total de 17,539 tués et blessés, ainsi répartis :

Armée du général Kuroki (armée de droite), 4,866 ; armée du général Nodzu (armée du centre), 4,992 ; armée du général Oku (armée de gauche), 7,681. Y compris 136 officiers tués et 464 blessés.

Le général Oku a subi la majorité de ses pertes dans l'assaut des positions russes au sud de Liao-Yang.

En voici la répartition : infanterie, 10 à 12 colonels, 12 à 15 lieutenants-colonels, 30 à 32 chefs de bataillon, 70 à 75 capitaines.

Cavalerie : 2 ou 3 colonels, 3 ou 4 lieutenants-colonels, 7 ou 8 chefs d'escadrons ; une vingtaine de capitaines.

Artillerie : 4 ou 5 colonels, 6 ou 7 lieutenants-colonels, 8 à 16 chefs d'escadrons, 20 à 25 capitaines.

Génie : 1 ou 2 colonels, 1 ou 2 lieutenants-colonels, 1 ou 2 chefs de bataillon, 6 ou 7 capitaines.

Infanterie coloniale : il n'y aura très probablement aucune promotion de colonels ni de lieutenants-colonels ; en revanche, on nommera dans cette arme 7 ou 8 chefs de bataillon et 16 à 18 capitaines.

Artillerie coloniale : peut-être un colonel ; en outre, 1 ou 2 chefs d'escadrons et 2 ou 3 capitaines.

Les incidents épiscopaux

On lit dans la « partie officielle » de la *Semaine religieuse* de Laval au sujet de l'évêque Geay :

Monseigneur avait annoncé son départ de Rome pour le lundi 5 septembre au soir. Le saint-père l'ayant appris a voulu absolument le recevoir avant sa rentrée en France et le lui a fait dire par le R. P. Esbach, supérieur du séminaire français, dont la condescendance a toujours été très grande. L'audience a eu lieu le dimanche soir, 4 septembre, à sept heures, et a duré une bonne demi-heure. Impossible de redire la tendresse manifestée par le saint-père qui a accompagné lui-même monseigneur jusqu'à la porte de son appartement. Sa Sainteté a bien voulu annoncer que, par ses soins, l'*Osservatore Romano* allait incessamment publier une note justificative qui mettrait fin à une campagne que tout le monde veut oublier.

Le saint-père a dit qu'en union avec monseigneur, il prierait pour le diocèse de Laval. Un titre épiscopal sera donné à monseigneur, en Consistoire, lorsque la démission du siège de Laval sera proclamée officiellement, suivant les coutumes de la sainte Eglise et conformément aux habitudes concordataires.

Lundi soir, à neuf heures, monseigneur a quitté Rome ; le lendemain mardi, il était à Cannes, où il a pris séjour dans une maison religieuse et hospitalière.

***

La *Semaine religieuse* de Dijon publie de son côté, la note suivante, dont elle fait précéder la lettre du cardinal Merry del Val à M. le Nordez et celle de M. le Nordez à son clergé :

Mgr. Albert-Léon-Marie le Nordez a remis spontanément, le 4 septembre dernier, entre les mains de Sa Sainteté Pie X, sa démission d'évêque de Dijon.

Sa Grandeur nous fait parvenir de Rome, avec prière de les publier, la lettre qu'à l'occasion de cette généreuse et suprême détermination S. E. le cardinal secrétaire d'Etat lui a écrite le 5 septembre, de la part du Souverain Pontife, et celle, datée du même jour, que sa Grandeur adresse elle-même, par l'organe de la *Semaine religieuse*, au clergé du diocèse de Dijon.

Ces deux importants document ont chacun leur éloquence propre.

Leur publication à cette place nous dispense d'insister sur les dernières phases de la crise douloureuse que subit à l'heure présente notre vie diocésaine.

Dans la lettre du cardinal Merry del Val, on pèsera les termes qui relèvent le mérite et précisent le mobile du sacrifice accompli ! Quant au testament épiscopal de Monseigneur à l'adresse du clergé dont il se sépare, il sera accueilli avec la dignité et l'élévation de sentiments qui ont présidé à sa rédaction.

INFORMATIONS

Election sénatoriale du 11 septembre

AISNE

Inscrits : 1.344. — Votants : 1.337

MM. Ermant, député prog.. 822 Elu.
Magniaudé, dép. rad. s. 427

Il s'agissait de remplacer M. Macherez, sénateur républicain décédé. M. Macherez, qui était député, membre de la gauche démocratique, avait été élu pour la première fois au renouvellement partiel du 7 janvier 1894, au second tour de scrutin, par 730 voix contre 530 à M. Waddington, ancien ministre, sénateur sortant, qui appartenait au centre gauche.

M. Macherez avait été réélu au renouvellement du 4 janvier 1903, le deuxième de la liste républicaine, par 815 voix sur 1.440 votants.

M. Hanotaux et M. Legrand, conseiller général, qui n'étaient pas candidats, ont obtenus : le premier, 9 voix ; le second, 1 voix.

M. Mazurier, républicain, dont la candidature avait été présentée en dernière heure, a obtenu 69 voix.

Les prochaines promotions

La France Militaire fait connaître l'importance des promotions qui auront lieu pour toutes les armes, dans les premiers jours d'octobre.

La convention internationale contre les anarchistes

Le *Matin* annonce que les négociations diplomatiques engagées sur l'initiative de M. de Plehve, en vue d'assurer la remise des anarchistes à leur pays d'origine, sont closes. Les gouvernements d'Allemagne, d'Autriche, de Turquie, de Danemark, de Suède, de Roumanie, de Serbie, de Suisse y avaient adhéré sans que, toutefois, les Parlements aient été consultés, mais l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Italie ont refusé de signer la convention proposée.

Le Congrès interparlementaire de Saint-Louis

M. Bartholdt, membre du Congrès, a été élu président du comité exécutif de la conférence parlementaire internationale. Il présidera aussi la conférence elle-même.

Le programme établi par le conseil exécutif comprend l'examen d'une proposition tendant à la convocation d'une seconde Conférence de La Haye.

L'objet de la session est l'union de la Cour de la Haye et de l'Union panaméricaine.

Parmi les sujets qui seront traités se trouvent : la guerre russo-japonaise, l'arbitrage obligatoire, l'emploi des explosifs et la propagation des idées pacifistes.

La récolte du blé en 1904

Le *Bulletin des Halles*, vient de publier son estimation de la récolte du blé en France et dans le monde.

Pour la France, il évalue la récolte, cette année, à 106.630.700 hectolitres, contre 128.836.915 hectolitres en 1903, chiffres officiels provisoires ; c'est donc une diminution, en chiffres ronds, de 22 millions d'hectolitres sur l'année dernière et de 10.790.000 sur la dernière production moyenne décennale qui a été de 117.424.682 hectolitres.

Notre confrère fait remarquer que, cette année, la qualité compensera quelque peu le déficit du rendement cultural. En outre, il y a lieu de tenir un large compte des reports de blé de la campagne précédente, ce qui atténuerait beaucoup les quantités qu'on pourrait importer.

D'autre part, notre confrère évalue la production du blé dans le monde à 992.500.000 hectolitres, contre 1.078.700.000 hectolitres l'an dernier, soit une diminution de 86.200.000 hectolitres.

Notre confrère estime que les exportations peuvent être de 162.400.000 hectolitres, alors que les importations nécessiteraient 181.800.000, hectolitres, soit une différence de 19 400.000 hectolitres qu'il faudrait trouver, soit dans la diminution de la consommation générale ou l'abondance des récoltes de la République Argentine et de l'Australie dont la moisson se fera au commencement de l'année prochaine.

Au Maroc

Quelques journaux ont annoncé, sur la foi de télégrammes partis de Tanger, que les autorités marocaines avaient violé le domicile de l'agent consulaire d'Angleterre pour s'emparer d'un employé de Menebhi. Cette nouvelle est inexacte.

Les agents du makhzen ont simplement procédé à l'arrestation d'un indigène devant la maison du dit agent. Cette arrestation a été opérée sur la demande de la légation de France, l'individu arrêté étant au nombre de ceux qui avaient assailli la caravane du comte de Saint-Aulaire, secrétaire de la légation de France, à son passage à El-Kzar, lors de sa mission à Fez, au mois d'avril dernier.

Les lettres de Fez signalent une certaine émotion répandue dans les tribus du centre par la nouvelle de l'installation des troupes françaises à Guefait, et par les reconnaissances effectuées en territoire marocain.

Le roi d'Espagne en France

Le marquis de Novallas, chancelier de l'ambassade d'Espagne à Paris, a déclaré qu'il est certain que le roi d'Espagne viendra en France. Le principe du voyage est arrêté depuis six mois. La date de ce voyage n'est pas encore arrêtée. Il semble probable qu'il aura lieu avant avril ou mai prochain.

Le marquis dément que l'ajournement du voyage du roi soit dû à l'intervention du pape. Les relations de l'Espagne et de la France sont aussi cordiales, aussi excellentes qu'elles puissent être, et la première visite d'Alphonse XIII sera pour la France.

Les petits oiseaux

M. Mougeot, ministre de l'agriculture, vient d'adresser à M. Lourties' sénateur des Landes, une lettre fort intéressante, au sujet de l'emploi de certains procédés de chasse.

Le ministre, après avoir défendu diverses mesures prises touchant la chasse du lièvre et de la bécasse, mesures qui visent à favoriser la reproduction naturelle du gibier et par suite à venir en aide aux chasseurs modestes, traite l'importante question des petits oiseaux.

Il montre combien ces auxiliaires sont indispensables à nos cultivateurs, auxquels ils permettent de lutter contre les insectes et les maladies cryptogamiques Si l'on revenait aux anciens modes de capture, ils amèneraient la rapide destruction des petites espèces. Le ministre est convaincu, au surplus, en conservant la règlementation actuelle de répondre aux vues du Parlement.

Au Grand-Orient

Le convent maçonnique, assemblée générale annuelle des délégués des loges de France, s'est réuni lundi matin, 16, rue Cadet.

A la séance de l'après-midi, le bureau a été constitué. Ont été élus : Président, M. Desmons, vice-président du Sénat ; orateur, M. L. Bonnet, président de la Fédération des comités radicaux de la Seine ; premier surveillant, M. Bouley, avocat à la cour d'appel de Paris ; deuxième surveillant, M. Lemaître, conseiller général du Pas-de-Calais.

Une adresse de chaleureuses félicitations au président du conseil a été ensuite votée à l'unanimité.

Dans cette adresse, on invite, en outre, M. Combes à demander à la Chambre, au début de la session de janvier, de discuter simultanément la question de la séparation des Eglises et de l'Etat et celle des retraites ouvrières.

La session du convent durera toute la semaine.

L'impôt sur les billards et les vélos

Il ressort d'une statistique publiée par le ministre des finances, qu'il existait en 1903, en France, 89,676 billards répartis dans 18,601 communes. Le produit de la taxe s'est élevé à 1 million 045,000 fr., dont 14,394 pour double taxe.

Pour la même année 1903, l'impôt sur les vélocipèdes a porté sur 1 million 310,223 bicyclettes et 19,816 munies de machines motrices, produisant un total de 7,622,743 fr. L'augmentation par rapport à 1893 est de plus de 1,200,000 machines et de 7 millions de francs.

Massacre de Français aux Nouvelles-Hébrides

On apprend que des indigènes de Mallikolo (Nouvelles-Hébrides) ont massacré quatre matelots du bateau français *Caroline*. Quelques indigènes qui étaient à bord de la *Perle*, autre bateau français, ont tué au large de Spiritu-Sancto (Nouvelles-Hébrides) le patron du navire, Prosper Le Boulec, et le contre-maître Champion, pendant que ces derniers étaient endormis.

Massacres de Blancs en Guinée

Des indigènes ont attaqué les missions catholiques allemandes de la Nouvelle Guinée allemande. Ils ont massacré plusieurs Pères, des Frères et des religieuses.

Trente six indigènes ont été capturés et seize ont été exécutés. Les indigènes avaient formé le projet de massacrer tous les blancs.

Une dépêche de Melbourne au *Morning Leader*, qui confirme le massacre de colons allemands à Sampong dans l'île de la Nouvelle-Bretagne (archipel de Bismarck), dit que le massacre a eu lieu le 13 août. Parmi les victimes se trouvent cinq prêtres catholiques et cinq religieuses. Le gouverneur de l'archipel a organisé, avec les forces disponibles, une expédition pour en punir les auteurs. Vingt-cinq indigènes ont été tués et une vingtaine d'autres capturés.

Une plaisanterie

Le *Herald* de New-York publiait ces derniers jours l'annonce suivante :

Jeune noble, Français, récemment arrivé, désire, en vue du mariage, faire la connaissance d'une riche jeune fille américaine. Se trouvera ce matin, à dix heures, près du tombeau de Grant. Aura à la boutonnière un bouquet de violettes.

Une cinquantaine de femmes, les unes jeunes, les autres... mûres, toutes très nerveuses et très agitées, se trouvaient au rendez-vous, au grand étonnement du gardien du monument et d'un policeman qui ne savaient ce que signifiait ce pèlerinage féminin inatteudu au tombeau du grand général-président.

Le noble étranger ne parut pas et pour cause. L'annonce avait été faite par un photographe désireux de prendre des clichés pour un cinématographe. C'est ainsi que très prochainement dans quelque music-hall le public pourra s'esclaffer devant la représentation satirique d'un rendez-vous de cinquante Américaines avec un jeune noble Français à marier. *Great attraction !*

Petites Nouvelles

Le 6 novembre prochain, sera inauguré à Louvain (Belgique), un monument à la mémoire des victimes des troubles qui eurent lieu en Belgique en avril 1902, à l'occasion de l'agitation en faveur du suffrage universel. Le monument représentera une femme du peuple, coiffée d'un bonnet phrygien, soutenant dans ses bras un homme qu'une balle vient de frapper à mort.

— M. Gentil, commissaire général du Congo français, a quitté Brazzaville, pour se rendre dans le Haut-Congo où des troubles sont signalés, particulièrement dans la région de l'Ibenga.

— A Vienne, s'est ouvert dimanche le grand congrès international de la presse : la France était représntée par de nombeux directeurs et rédacteurs de journaux.

— Dimanche a eu lieu sous la présidence de M. Fort, chef de cabinet du président du Conseil, le congrès des sapeurs-pompiers qui a été suivi d'un grand banquet.

— On annonce de New-York, la prochaine formation d'un nouveau trust des tabacs au capital de 1 milliard 800 millions.

— Les travaux du tunnel du Simplon ont été interrompus, le 9 septembre, par suite de la découverte d'une source souterraine chaude, dont le volume est de 100 litres par seconde. Quand cette masse d'eau a crevé sur les chantiers, les ouvriers ont pris la fuite.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Jaurès dans l'*Humanité* :

Ainsi, ni en 1789, ni en 1848, aucune inquiétude nationale ne troublait, ne faussait pour la France le mouvement révolutionnaire ; pas un instant la Révolution n'était tentée de ménager, dans la monarchie combattue par elle, la sauvegarde possible de l'indépendance nationale. Et c'est uniquement à la conquête de la liberté politique, à l'institution de la démocratie et de la souveraineté populaires que la force révolutionnaire était employée.

Revue de la Presse locale

De M. Salamon, dans le *Réformateur* :

Quand, pour préconiser ou juger une mesure, on n'a qu'à se mettre en face d'une page blanche qui attend le produit de la pensée pour le livrer tout frais à la publicité, sans autre responsabilité que celle de contenter au jour le jour une clientèle impatiente d'inédit, on peut donner libre cours à sa fièvre, à sa passion. Mais il n'en saurait être ainsi quand on est à la tête du gouvernement d'un grand peuple dont un acte irréfléchi ou insuffisamment préparé peut changer les destinées.

De la *Défense :*

L'idée de l'impôt sur le revenu fait son chemin ! On la mettra en pratique un de ces jours. Dans quelles déplorables conditions, avec combien de vexations, d'inquisitions ? L'avenir nous l'apprendra assez tôt.

Pour ma part, j'avoue ingénûment que ce terme d'impôt sur le revenu (impôt qui ne m'atteindra pas, malheureusement !) m'a toujours laissé rêveur.

Du *Quercinois* :

La Révolution ne se repose jamais ; elle poursuit sa marche avec une ténacité qu'aucun obstacle ne décourage et ne rebute.

Au lendemain de chaque nouvel attentat, un certain nombre de catholiques s'imaginent toujours que l'iniquité ne saurait aller plus loin.

Optimisme candide !

La Révolution ne s'arrête que pour aiguiser ses poignards.

Pendant que nous pensons nos blessures, elle médite une nouvelle offensive.

CHRONIQUE LOCALE

PRIME

à nos nouveaux abonnés

A dater d'aujourd'hui,

Tous nos nouveaux abonnés recevront en prime la brochure

GRAVURES EN TAILLE DOUCE
ET
POINTES SÈCHES

CAHORS

Le pont de Cabessut

Dimanche soir, une réunion des habitants du quartier Cabessut, des rues du Château, Pèlegri, Portail-Alban, Feydel et Boucheries, a eu lieu dans une des salles du restaurant Magot.

Malgré l'heure tardive à laquelle furent adressées les convocations, plus de cent électeurs assistaient à cette réunion,

M. Cagnac a donné connaissance d'une pétition dans laquelle étaient résumés les divers projets de construction du pont de Cabessut et après avoir exposé les arguments qui militant en faveur de ces projets, il conclut en demandant la restauration pure et simple du pont actuel.

Les conclusions de cette pétition sont adoptées à l'unanimité, et l'assemblée a voté ensuite une proposition demandant l'annulation de la délibération prise dans sa derniére séance par le conseil municipal de Cahors.

La création d'un syndicat pour la défense des intérêts des quartiers du Pont-Neuf, a été ensuite décidée.

Et la séance a été levée à 10 heures et demie.

***

Nous recevons la lettre suivante relative au Pont de Cabessut.

Nos lecteurs apprécieront les observations si justes de notre correspondant qui met nettement les choses au point dans cette question intéressante à tant de titres :

Mon cher Bonnet,

Vous annoncez une brochure dans laquelle MM. Darquier et Marmiesse défendent la restauration du pont. Il est incontestable qu'il en résultera une énorme économie pour la ville, et on peut dire une *bonne* économie parce qu'il ne semble pas que le déplacement du pont vers la place Champollion soit une amélioration sérieuse.

Le Conseil général semble avoir donné la préférence à cet emplacement. En réalité il n'en est rien. Le Conseil général a surtout manifesté son hostilité au pont à 15 m. en aval. Si le Conseil général a indiqué l'emplacement de la rue de la Liberté et s'il a voté contre la position Relhié de restauration, c'est qu'il a cru que le Conseil municipal de Cahors et la majorité de la population désiraient le déplacement du pont.

Il n'est pas douteux que la séance du Conseil municipal doit être annulée et les choses remises au point où elles en étaient immediatement après le vote du Conseil général.

Le Conseil municipal doit étudier de nouveau la question et faire au Conseil général de nouvelles propositions.

On ne peut pas soutenir de bonne foi que le Conseil général ait eu l'intention de poser un ultimatum au Conseil municipal. Les rapport de ces deux assemblées ne sont pas tendues au point que l'une d'elles prenne vis-à-vis de l'autre une position blessante, et on ne voit vraiment pas pourquoi le Conseil général s'opposerait à un projet de restauration s'il donne satisfaction aux populations intéressées et s'il ménage à la fois les finances de la ville et les finances départementales.

Le Conseil général apparaîtrait, dans ce cas là, comme un naïf, comme un entêté, et comme peu soucieux de ses intérêts.

Or, ce n'est pas et ce ne sera certainement pas le cas.

Je crois, mon cher Bonnet, que vous tenez le bon bout et que la cause de la restauration que vous défendez fait chaque jour des progrès.

***

La brochure de MM. Darquier et Marmiesse, relative à la question du Pont de Cabessut, sera mise en vente à partir de demain matin, jeudi 15 septembre, au prix de 0,15 centimes, chez Mlle Euphrasie Imbert.

Le nouveau secrétaire général

Voici les états de service de notre nouveau secrétaire général.

M. Michel-Louis-Marius Virenque, né le 7 avril 1874 à Rodez (Aveyron), licencié en droit, ancien attaché au parquet de la cour d'appel de Toulouse. 3 décembre 1900, conseiller de préfecture de l'Ardèche ; 31 juillet 1901, démissionnaire ; 1901, chef du cabinet du préfet de Lot-et-Garonne. 16 novembre 1901, conseiller de préfecture de Maine-et-Loire ; 6 juin 1903, officier d'Académie, secrétaire général des Basses-Alpes ; 8 septembre 1904, secrétaire général du Lot.

La rentrée du 7e

Le 7e de ligne est rentré ce matin vers 8 h. 1/2, des grandes manœuvres.

Malgré l'heure matinale, une foule nombreuse était massée sur les boulevards pour voir défiler nos troupiers dont l'allure était excellente.

L'Hôtel de Ville et les principaux établissements des Boulevards étaient pavoisés.

A 9 heures les troupes avaient regagné leurs cantonnements.

Ecole de St-Cyr

M. Richard, ancien élève du lycée Gambetta, fils de M. le commandant de gendarmerie de Cahors, vient d'être définitivement reçu à l'école militaire spéciale de St-Cir avec le n° 5.

A la Mairie

M. Bercegol, ouvrier maçon, est nommé concierge de la Mairie, en remplacement de M. Périèr, décédé.

UN DRAME A CABESSUT

Voir les détails en Dernière Locale.

Orphéon de Cahors

L'Orphéon de Cahors, sous la direction de M. Franssen, se fera entendre le dimanche 18 septembre sur les allées Fénelon.

Etalons

Les propriétaires d'étalons qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1905, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes devront, conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ministériel en faire la déclaration d'ici au 25 septembre 1904, à la préfecture pour l'arrondissement de Cahors, et aux sous-préfectures pour les arrondissements de Gourdon et de Figeac.

Des formules imprimées seront mises à leur disposition dans les bureaux de la préfecture (2e division) et dans ceux des sous-préfectures.

Suicide

Samedi soir, vers 6 heures 1/2, les habitants des rues Brive et St-Barbe furent mis en émoi par un pénible incident qui venait de se produire.

Le nommé Dagès Baptiste, cuisinier à l'hôtel Soulié, dit Margoutelle, atteint depuis quelques temps d'une maladie incurable, venait de se jeter par la fenêtre de son logement, situé au 2e étage dans la rue du Four-Ste-Barbe.

Relevé aussitôt, le malheureux fut transporté par les soins de quelques voisins, à l'hospice ; mais dans sa chute, Dagès s'était fracturé le crâne.

A peine le docteur était arrivé, que Dagès rendait le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

Comme nous le disons plus haut, Dagès était depuis longtemps malade et il savait que son état ne lui permettait aucun espoir de guérison.

Souvent, il aurait exprimé le désir d'en finir avec la vie.

Il était veuf, mais il laisse deux enfants, un garçon âgé de 9 ans et une fillette âgée de 4 ans.

Tribunal correctionnel

Audience de vacation du 10 septembre. — Le tribunal reçoit la prestation de serment de M. Jean-Pierre Valéry, employé de commerce, nommé surveillant temporaire de l'octroi de Cahors.

— Le nommé Antoine Hébrard, demeurant rue Mascoutou, à Cahors, surpris le 11 août en flagrant délit de colportage de 14,000 allumettes de contrebande, est condamné à 300 fr. d'amende.

— Mme Anastasie Couture, en religion sœur Aimée de Jésus, agissant en qualité de supérieure générale de la congrégation des religieuses de Montcuq, a intenté une action contre M. le procureur de la République de Cahors, et M. Sautet, avoué à Cahors, pris en qualité de liquidateur nommé à la congrégation par jugement en date du 26 juillet dernier.

Mme Couture fait une tierce opposition au jugement du 26 juillet.

Elle prétend que la congrégation de Montcuq rentre dans la catégorie des congrégations mixtes que la loi du 21 juillet 1904 n'a pas frappées.

Me Teulet, avocat au barreau de Toulouse, soutient l'opposition faite par la congrégation des religieuses de Montcuq.

M. Villotte, procureur de la République, soutient que la congrégation de Montcuq a été mise en liquidation à juste titre, puisque en fait elle est exclusivement enseignante, et conclut au rejet de la tierce opposition et, subsidiairement, au sursis jusqu'à ce que l'autorité compétente ait statué sur l'arrêté ministériel du 13 juillet 1904.

Me Lacaze se présente pour le liquidateur, et tout en indiquant que M. Sautet, liquidateur, se désintéresse personnellement de la solution qui sera prise, il indique qu'à son sens, la tierce opposition n'est point recevable, et que c'est par voie de revendication contre le liquidateur que la congrégation doit procéder.

Après une très courte réplique de Me Teulet, le tribunal renvoie à quinzaine le prononcé de son jugement.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arts

Cercle de la Jeunesse laïque. — Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, deux délégués du cercle de la Jeunesse laïque de Cahors ont fait, dans la salle de l'école laïque, une conférence sur le but et l'œuvre des cercles de la Jeunesse laïque.

Plus de 60 personnes assistaient à cette réunion présidée par le jeune et sympathique maire de Larroque, M. Conquet.

Les conférenciers ont été fort applaudis et à la fin de la réunion ont reçu un grand nombres d'adhésions.

Un groupe a été immédiatement formé à Larroque-des-Arts et comprend déjà plus de 30 adhérents.

Félicitations aux organisateurs et tous nos souhaits de prospérité à la bonne œuvre démocratique dans notre commune.

Lauzès

Les rôles renversés. — Dans le *Quercinois* de samedi, M. Séguy se fait louanger par un fidèle nationaleux qui n'hésite pas à faire de la réunion organisée par la Jeunesse laïque un triomphe pour l'ex-candidat clérical.

C'est aller un peu vite en besogne, et c'est vouloir se moquer du public que de raconter l'histoire de la façon dont la raconte le R. L. du *Quercinois.*

Sans doute, nous savions que père Loriquet avait de par le monde une foule de disciples dont les jésuites sont les plus fidèles, mais nous n'aurions pas cru que dans notre commune il se trouvât un personnage quelconque pour écrire un compte-rendu aussi fantaisiste d'une réunion qui fut au contraire un succès pour la Jeunesse laïque.

Et la preuve, c'est que M. Séguy fut obligé de se retirer avant la fin de la séance, comprenant bien que sa place ni celle de ses fidèles n'était pas au milieu des républicains qui n'ont pas ménagé les applaudissements au conférencier de la Jeunesse laïque.

R. L. peut raconter ce qu'il voudra à Lauzès, ses boniments ne prennent pas : on voit trop ce qu'ils valent, mais nous l'en remercions car il apprend ainsi à notre population de quelle confiance on doit entourer les gens de la réaction : ce compte-rendu est une preuve de la grande loyauté, de la belle franchise cléricale.

Cremps

Fête locale. — La fête locale a eu lieu dimanche et lundi dans notre commune.

Il y a eu beaucoup d'entrain, le bal a été très animé et les réjouissances furent tous très divertissantes.

La jeunesse de notre commune avait bien fait les choses.

Luzech

La fête votive. — La fête locale a été célébrée avec beaucoup d'éclat par la population de notre commune.

Organisée avec goût, la fête a obtenu un vif succès, le nombre des étrangers venus chez nous était considérable.

Durant 3 jours les réjouissances ont été nombreuses et variées et les bals ont été très animés, les illuminations étaient splendides.

Un incident s'est produit : Monsieur l'adjoint voulait interdire le bal, parceque — oh crime ! — des jeunes gens avaient chanté l'*Internationale* !

Heureusement il n'en a rien été ; le maussade mossieur l'adjoint a fait plutôt rire et les danses ont repris avec plus d'entrain et même avec plus de force fut chantée l'*Internaiionale.*

Mossieu l'adjoint était bléme de colère.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

La foire. — Foire importante ; tous les marchés bien approvisionnés.

Œufs, de 70 à 80 c. la douzaine.

Laine blanche non lavée, de 50 à 55 c. ; laine noire non lavée, de 60 à 65 c. le demi kllo.

Blé, 16 fr. 50 ; maïs, 15 fr. ; avoine, 6 fr. 25 l'hecto.

Bœufs de labour et vaches, prix de la foire du 25 août.

Boucherie. — Bœufs, de 28 à 30 fr. ; vaches, de 26 à 27 fr. les 50 kilos, poids vif.

Veaux, de 80 à 85 c. ; moutons, 75 à 80 c. ; cochons, 40 à 50 c., le tout le demi-kilo, poids vif.

Figeac

Conseil municipal. — Séance du 11 septembre. — M. Vival, maire, député, préside la séance.

Le Conseil autorise M. le Maire à mettre en adjudication sur les bases du cahier des charges approuvé par M. le préfet du Lot le 14 septembre 1901, les droits de place pour une période de trois ans, à partir du 1er janvier 1905. MM. Nigou et Depoux sont désignés par le Conseil pour assister le maire lors de l'adjudication.

Le Conseil renvoie à la commission des travaux publics une nouvelle demande de la Société des combattants de 1870-1871 tendant à choisir une place publique pour élever un monument aux soldats morts pour la patrie.

M. Vival, maire, parle au sujet de la demande de sursis à l'exécution du décret du 10 juillet en attendant la création d'une école supérieure de filles, M. Loubet combat cette motion qui cependant est votée par le conseil.

« Laisser les choses en l'état pendant un délai maximum de deux ans qui ne pourra être dépassé, ce qui permettra au Conseil municipal et à l'administration de préparer les voies et moyens pour que l'école supérieure soit ouverte au mois d'octobre 1906. »

Ont voté pour : MM. Vival, Cavalié, Tourtonde, Longpuech, Cougoule, Lugan, Nigou, Lacam, Baduel, Iffernet, Lamouroux, Bons, Nozières et Longuevernhe. Ont voté contre : MM. Loubet, Suc, Ganivet, Vignal, Laffont, Despoux et Delbos.

Suicide. — Dimanche après-midi, le nommé Antoine Vendrie, jardinier, âgé de soixante-deux ans, a été trouvé pendu à une poutre de sa maison d'habitation, située rue Orthabadial.

Vendrie possédant une certaine aisance, on ne peut s'expliquer les motifs qui l'ont poussé à cette détermination. Les constatations légales ont été faites par la police.

Prudhomat

Perception. — M. Lagorce, percepteur de Béduer est nommé en la même qualité à Prudhomat, canton de Bretenoux.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Incendie. — Samedi soir, vers 3 heures, un incendie s'est déclaré dans un bois situé à Courounat, près Gourdon. Il

---

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 58

LES

DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

DEUXIÈME ÉPISODE

MIMI-PRINTEMPS

II

Le Commandant Bitter

— Non, de bonne volonté.

— Et que dira l'aveugle ?

— Il n'y verra rien.

— Qui sait, il y a des aveugles qui voient clair.

— Bah ! tant pis, c'est dit.

— Alors, c'est tenu.

Comme Mimi faisait sa révérence habituelle et allait reprendre son père par la main, le jeune homme s'avança, une pièce de monnaie à la main, et lui dit :

— Ce n'est pas tout, ma belle enfant, il faut ajouter à votre recette ma modeste offrande.

Mimi prit la pièce, mais le jeune homme retint la main.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

— Que me voulez-vous, monsieur, demanda la chanteuse un peu effrayée.

— Votre nom ? ma toute charmante.

— Mimi-Printemps, monsieur !

— Adorable nom, reprit Arthur, et qui demande un baiser.

Et, sans attendre la réponse de l'enfant, il se baissait pour exécuter sa menace, lorsqu'il entendit près de lui un terrible :

— Tonerre de Dieu !

Et un poing vigoureux l'envoyait rouler à dix pas.

C'était le commandant Bitter qui entrait en possession de ses fonctions de cerbère de la vertu.

En un instant, tous les jeunes gens s'élancèrent sur le théâtre de la lutte, prêts à fondre sur le vieillard.

Le commandant, couvrant Mimi et l'aveugle, se mit en position défensive comme s'il avait l'épée à la main, seulement l'épée c'était sa canne.

— Allons, dit-il, qui est-ce qui veut faire connaissance avec Zéphirine !

— Zéphirine ! dit en s'approchant tout près un dandy, qu'est-ce que c'est que ça, vieux bédouin.

— Un, deux, trois, voilà Zéphirine.

Et le commandant, ayant fait un moulinet en trois temps, laissa retomber sa canne sur la tête de l'imprudent qui comprit un peu trop tard que ce que le brave soldat appelait Zéphirine, c'était sa canne.

Il ajouta en lui-même :

— Il y a longtemps que ça la démangeait, cette fille... Allons, qui veut en goûter ?

Mais la scène avait changé de face.

Les garçons prenaient parti pour les jeunes gens, tous habitués du café, flairant un bon pourboire.

Les consommateurs indifférents s'étaient rapproché et attendaient avec curiosité.

Les uns disaient :

— Bah ! une belle affaire... pour avoir voulu embrasser une chanteuse des rues.

— C'est qu'il n'a pas offert cent sous. disait un autre.

— Qu'est-ce que c'est que ce vieux-là avec sa canne.

— Pardieu, c'est peut-être celui qui, vous comprenez.

— Pourquoi la police souffre-t-elle des gens comme ça à rouler dans Paris ?

— C'est de la mouche...

— Ou bien ce sont ces aveugles de jour qui sont les voleurs de nuit.

L'orage grondait et la foule menaçante refoulait nos trois personnages et allait leur faire un mauvais parti.

Les deux frappés par le commandant s'étaient relevés et hurlaient comme des forcenés.

Tout à coup un grand jeune homme qui avait assisté à cette lutte, impassible en apparence, s'avança et vint se placer près du commandant.

Mimi le reconnut aussitôt, et lui dit en rougissant :

— Ah ! monsieur, c'est vous, je suis sauvée.

Un des petits crevés ricana en voyant ce jeune homme bien mis, de grand ton, se ranger du côté de la chanteuse.

Et il ajouta assez haut pour que le nouveau défenseur de Mimi l'entendit :

— Vous voyez bien que c'est son amant.

Le commandant allait bondir sur l'insulteur, mais le jeune homme le retint d'une main ferme.

Puis d'une voix calme, mais forte :

— Je prie celui qui vient de parler de répéter ce qu'il vient de dire.

— Je ne dis jamais deux fois la même chose, répondit l'autre avec impertinence, tant pis pour les sourds.

Il n'avait pas achevé que le jeune homme avait fait deux pas en avant et avait rudement souffleté l'insulteur.

Puis avec une politesse parfaite :

— Mes témoins seront à la disposition des vôtres, monsieur, si tout votre courage ne consiste pas à brutaliser les jeunes filles.

— J'espère vous prouver le contraire, répondit fièrement le giflé.

— C'est à merveille alors, vous me ferez sans doute l'honneur de me dire qui vous êtes.

— Le baron Raoul de Bois-Croisé.

— C'est un nom qui n'est pas très connu dans le faubourg Saint-Germain, reprit le grand jeune homme très sérieux ; voici ma carte, monsieur, je suis le comte de Chavenay.

Ce nom jeta un froid, comme on dit, sur l'essaim des dandys ; le comte était connu comme un duelliste fort loyal, mais fort dangereux.

Le commandant Bitter se redressa à son tour.

— Quant à vous autres, dit-il, je ne sais si vous êtes nobles ou non, pour moi, je ne le suis pas, mais j'ai là quelque chose qui peut vous répondre que vous ne vous battrez pas avec le premier venu.

Et déboutonnant sa houppelande, il fit voir à la boutonnière de dessous le ruban de la Légion d'honneur.

— Antoine-Maturin Peters, soixante ans, commandant en retraite, dix-neuf campagnes, trois blessures, et ça, il montrait le ruban, enlevé à la pointe de Zéphirine, l'autre, celle qui pique, à la prise d'Alger. Allons les petits lapins,

Mais les petits lapins avaient assez de Gontran, ils ne demandaient rien de plus.

— Vous verrez, grogna le commandant, que je ne pourrai pas dérouiller Zéphirine.

La foule avait changé d'aspect ; les garçons avaient disparu, et chacun prenait parti maintenant pour le comte et le vieux décoré.

— Je le disais bien, disait l'un, que cette petite n'avait pas l'air d'une traineuse.

— C'est une honnête fille qui chante pour nourrir son père.

— Je la reconnais, disait un autre, je la vois depuis dix ans.

— Le père est réellement aveugle...

— C'est la petite Mimi... vous savez, qui chante les *Petits Bonheurs.*

— Voyez comme on se trompe.

— Heureusement qu'il y a encore des gens courageux.

— Oui, le grand jeune homme, le comte, en voilà un qui n'a pas l'air d'avoir peur.

— Et le vieux décoré donc ?

— Le commandant...

— Le colonel, s'il vous plaît...

— Je croyais qu'il avait dit commandant...

— Non, non, colonel.

— Tudieu ! quel coup de poing.

— Les petits caneront, vous verrez !

Ainsi variait la foule.

Et quand on pense que c'est la foule qui fait ainsi et défait les révolutions !

(*A suivre.*)

a été circonscrit assez rapidement et il n'y a que quelques arpents de bruyère perdus.

Adjudication de maison d'école. — M. Barruel, entrepreneur à St-Projet, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction du groupe scolaire de cette commune moyennant un rabais de 5 fr. 50 0/0.

Vaillac

Comité radical. — Le comité républicain radical s'est réuni le 4 septembre.

Il a procédé à la nomination de deux délégués au bureau ; cette proposition combattue par les citoyens Durand François et Pradié, mais soutenue par les citoyens Délin, Roques et Ducos fils est adoptée.

Les citoyens Manie et Maniol sont élus.

Le citoyen Ducos fils donne quelques explications sur la loi de deux ans, et la séparation des églises et de l'Etat et fait signer une pétition dans ce sens.

Le citoyen Roques fait voter des remerciements au citoyen de Monzie pour son étude sur les tramways du Lot.

Le président,
SOUCIRAC Félix.

Miers

Conférence agricole — M. le professeur départemental d'agriculture fera une conférence agricole publique à la mairie de Miers, le dimanche 18 septembre courant à 2 h. du soir.

Sujet de conférence :
La truffe, la vigne et le vin.

Vayrac

Enregistrement. — Notre compatriote M. Constanty est nommé receveur de l'enregistrement à La Loupe (Eure-et-Loir).

Marchés aux Prunes

Lévignac (Lot-et-Garonne), 11 septembre. — Cours pratiqués à notre marché de samedi : 60/64 fruits, au demi-kilo, de 27 à 28 francs ; 70/74, de 20 à 22 francs ; 80/84, de 17 à 19 francs ; 90/94, de 14 à 16 francs ; 100/104, de 11 à 13 francs ; 110/114, de 8 à 9 francs ; 120/124, de 6 à 7 francs ; menu fretin, de 2 à 5 francs, le tout les 50 kilos. Nous croyons devoir rappeler aux intéressés que nos marchés se tiennent d'habitude le mercredi de chaque semaine.

Lauzun (Lot-et-Garonne), 11 septembre. — Malgré la foire qui se tiendra jeudi prochain, notre marché hebdomadaire avait attiré énormément de monde, et nombreuses ont été les transactions. Voici les cours pratiqués : Apport, de 1,200 à 1,500 quintaux : tout a été vendu aux prix suivants : 60/4, fruits, au demi-kilo, de 24 à 25 fr. francs ; 70/4, de 19 à 22 francs ; 80/4, de 18 à 20 francs ; 90/4, de 15 à 16 francs : 100/4, de 10 à 12 fr. ; 110/114, de 6 à 8 francs ; 120/124, de 5 à 7 francs ; menu fretin, de 3 à 4 francs, le tout les 50 kilos. La prune apportée à ce marché était de très bonne qualité : vente active.

Au dernier moment, on nous signale un lot de prunes de 50/52, vendu 37 fr. le quintal.

Laugnac (Lot-et-Garonne), 11 septembre. — 500 quintaux environ, vendus aux prix ci-après : 50/5 fruits, 40 fr. ; 60/6, 30 fr. ; 70/5, 25 fr. ; 80/5, 20 fr. ; 90/5, 15 fr. ; 100/5, 12 fr. ; 110/5, 9 fr. ; menu fretin, de 4 à 8 fr.

Monségur (Gironde), 11 septembre. — La marchandise devient de plus en plus abondante sur notre place. On pouvait compter vendredi environ 1.800 quintaux ; aussi les cours restent stationnaires, avec une légère tendance à la baisse. Voici les prix pratiqués : 60/65 fruits, de 27 à 29 fr. : 70/75, de 23 à 25 fr. ; 80/85, de 17 à 20 fr. ; 90/95, de 16 à 17 fr. ; 100/105, de 12 à 13 fr. ; 110/115, de 8 à 10 fr. ; menu fretin de 4 à 7 fr.

Molières (Tarn-et-Garonne), 11 septembre. — Apportés, 200 quintaux, vendus de 6 à 7 fr. les 50 kilos.

Monclar-d'Agenais (Lot-et-Garonne), 11 septembre. — Notre marché de samedi 10 septembre a été très important. Apport, de 1.400 à 1.500 quintaux. Tout s'est vendu aux cours suivants : 40/45 fruits, pas d'apport ; 50/55, 40 fr. ; 60/65, de 26 à 28 fr. ; 70/75, de 22 à 23 fr. ; 80/85, 18 fr. ; 90/95, 14 fr. ; 100/110, 12 francs.

Villeréal (Lot-et-Garonne), 11 septembre. — Cours pratiqués : 50/4 fruits, 35 fr. ; 60/4, 25 fr. ; 70/4, 21 fr. ; 80/4, 18 fr. ; 100/5, 13 fr.

Apport, 1,500 quintaux.

Puymiclan (Lot-et-Garonne), 12 septembre. — Apport, 200 quintaux environ, vendus aux prix-ci-après : 60/5 fruits, de 28 à 30 fr. ; 70/5, de 23 à 25 fr. ; 80/5, de 18 à 20 fr. ; 90/5, de 13 à 15 fr. ; 110/5, de 10 à 12 fr. ; menu fretin, de 5 à 10 fr. ; selon qualité, le tout les 50 kilos.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2476 du 10 Septembre 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Guerre Russo-Japonaise : Le maréchal Oyama, commandant en chef des armées japonaises. — La bataille de Turenchen. — Sous les murs de Liao-Yang. — Combat de la passe de Motien-Ling.

Marseille : Les grèves : Les Présidents et secrétaires des Syndicats ouvriers. — Une vue du quai de la Joliette. — La Bourse du travail. — La Préfecture.

Béziers : Représentation de l'« Armide » de Glück, aux Arènes antiques. — L'Orchestre, la scène et le décor. — Sur les gradins. — Une porte d'accès.

Auxerre : Le Banquet offert à M. Combes. — Le nouveau marché que l'on vient d'inaugurer.

Grandes manœuvres de l'Est : Fourgons automobiles de l'Intendance. — Popote des officiers de zouaves.

Espagne : Les fêtes de saint Ignace de Loyola : L'église de Loyola. — La procession. — Concours de bûcherons, etc.

Nos musées de province : Le musée du Havre : Portraits de M. A. Lamotte, Conservateur. — Tableaux de Van Dyck, Roll, Troyon, etc.

Portraits : La Princesse Louise de Cobourg. — Le comte Gesa Mattachich.

Actualités théâtrales : L'opérette, aux Variétés.

Roman illustré : *L'Evolution de Jacques Lambal*, par Jean José Frappa, Illustrations de Slom.

Échecs par M. D. Janowki. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

Un terrifiant exercice

Du *Monde Illustré* :

Il est donné, depuis quelques jours, aux Parisiens de pouvoir assister à un exercice d'une audace inouïe : l'Auto-Bolide.

Sur son « Auto-Bolide », Mlle Mauricia de Tiers fait un saut périlleux dans le vide de la façon suivante : l'automobile est hissée au sommet du hall, sur une plate-forme, et Mlle Mauricia de Tiers y prend place, calée par des coussins. A un signal, la voiture est poussée à mains et subitement dévale un plan incliné à 45 degrés, d'une longueur de 12 mètres. A son extrémité le plan se recourbe brusquement sur une très faible distance. L'auto suit la courbe et se trouve lancée dans le vide, comme une flèche à la vitesse de 50 kilomètres à l'heure Elle parcourt ainsi un parabole de 14 mètres et va se plaquer comme une masse, les quatre roues à la fois, sur un plancher incliné se terminant horizontalement.

Tous ceux qui sont là n'assistent pas sans angoisse aux préparatifs de cette expérience, sur l'issue de laquelle ils sont plutôt pessimites. Et quand, dans le silence, l'auto et sa voyageuse sont partis à toute vitesse et on franchi le vide effrayant, l'angoisse est encore accrue.

Aussi est-ce un réél soulagement que l'on éprouve quand on voit qu'un terrible accident ne s'et pas produit. Que l'on songe, en effet que c'est une masse de 400 kilogramme qui se lance dans l'espace avec son chargement humain, masse qui, après avoir traversé le vide, vient frapper le plancher d'en face avec une force de 2.000 kilogrammes.

La voyageuse, à qui nous avons demandé son impression à la fin de son rapide et terrifiant voyage, nous a déclaré être légèrement émue, on le serait à moins, après avoir reçu une pareille commotion, qui se manifeste principalement sur le cervelet ; en effet, au moment du passage dans le vide, la force d'entraînement de la tête est de dix fois le poids du corps.

Il est douteux que Mlle Mauricia de Tiers trouve beaucoup d'imitateurs.

Nous donnons deux instantanés, l'un représentant ce périlleux et sensationnel exercice, le second la femme assez courageuse et intrépide pour l'accomplir.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7e. — Sommaire du 8 Septembre 1904.

Vsse Nacla : Chronique. — Félix Chapiseau. — Noces d'autrefois. — Hector Malot : Un beau-frère (suite). — Odysse Barot : Le médecin des fous (suite). — Capitaine Danrit : La guerre fatale (suite). — Pierre Sales : La course aux millions (suite). — Louis Jacolliot : Voyage aux Pays mystérieux (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré*, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1633, du 10 Septembre 1904.

Un service d'omnibus automobiles, par le lieut.-colonel G. Espitallier. — Théorie mécanique du mal de mer, par R. Bonnin. — Tondeuses de gazon automobiles, par Albert Maumené. — Le piège de l'arum, par A. Acloque. — Le glacier de la Tête-Rousse, par P. Mougin. — Le grand barrage de la Tamise, par Daniel Bellet. — L'électricité de 1562 à 1900, par J. Laffargue. — Le camphre du Japon, par Henri Coupin. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 5 septembre 1904, par Ch. de Villedeuil. — Marteau hydraulique à vapeur, par P. de M.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1658e livraison (10 Septembre 1904).

Les Cadets de Gascogne, par H. de Gorsse et J. Jacquin. — Les trains des souverains, par Daniel Bellet. — Excursions de vacances : Une croisière dans la Méditerranée, par Louis Rousselet. — Mérites obscurs, par Léon d'Avezan. — Les grands canaux du monde. — Le tir abrité.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes, Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Bulletin Financier

Le marché débute dans des conditions si favorables que des réalisations se produisent, qui provoquent un léger temps d'arrêt. Il ne dure, du reste, que peu d'instants, pour donner libre cours ensuite à une reprise qui se manifeste sur l'ensemble des cours.

Notre 3 % finit à 99.02.

Nos établissements de crédit profitent de ces bonnes dispositions : la Banque de Paris passe à 1207 ; le Foncier vaut 710 ; le Lyonnais gagne 8 fr. à 1160 ; le Comptoir National d'Escompte se traite à 601 et la Société Générale à 627.

Nos chemins sont en nouveau progrès : le Lyon s'avance à 1350 ; le Nord à 1763 ; l'Orléans à 1505.

Le Suez maintient son cours à 4260.

Les rentes étrangères sont fermes à leurs cours antérieurs : l'Extérieure finit à 88,25 ; l'Italien à 101,10 ; le Portugais à 62.10 ; le Russe Consolidé se traite à 92,50 ; le 3 0/0 1891 à 75,95 ; le 3 0/0 1896 à 73,75 ; La rente Turque gagne 20 c. à 87,75 ; la Banque Ottomane 4 fr. à 582.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Les créanciers du sieur ALPHONSE Laurent, graînetier, demeurant à Cahors, sont invités à produire leurs pièces et bordereaux et à se rendre le 23 septembre 1904, jour de vendredi, à 2 heures du soir, salle d'audience du tribunal, pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.

Le Greffier,
A. POULVEREL.

Dernière Locale

Un Drame
MEURTRE ET SUICIDE

Le faubourg de Cabessut a été douloureusement impressionné par un drame qui s'est produit, ce matin, dans la maison appartenant à Mme Marie Calmon.

Dans cette maison, située à l'extrémité du faubourg, sur la route d'Arcambal, habitaient d'un côté le ménage Calmon, et M. Mourguès, maître répétiteur au Lycée Gambetta et sa mère.

Le drame

Ce matin, vers 10 heures, la femme Calmon qui faisait le ménage de Mourguès, entra comme à l'ordinaire dans l'appartement occupé par ce dernier pour procéder au nettoyage des chambres.

Mourguès était chez lui. Quand la femme Calmon fut entrée, il ferma à double tour de clef la porte de sa chambre.

On ne peut préciser ce qui se passa alors : mais la seule supposition qui soit plausible, c'est que Mourguès a voulu prendre de force sa femme de ménage. Mme Calmon refusant de se livrer, Mourguès, sous l'empire de la surexcitation, saisit un revolver et avant même que la pauvre femme ait pu appeler à l'aide, tira sur elle deux coups de feu.

Mme Calmon tomba, frappée en pleine poitrine : la mort fut instantanée. Mourguès, affolé devant le cadavre de sa victime, tourna l'arme et se logea une balle dans la tempe.

Les secours

Aux bruits des détonations, M. Calmon, qui se trouvait chez lui en ce moment, comprit qu'un malheur venait de se produire.

Il se précipita vers l'appartement de Mourguès et trouvant la porte de la chambre hermétiquement fermée, s'empressa de l'enfoncer.

Hélas ! un spectacle horrible s'offrit à ses yeux.

D'un côté, le corps de sa femme, de l'autre celui de Mourguès étendus au milieu de la pièce, baignaient dans une large mare de sang.

Le pantalon de Mourguès était déboutonné et ne laissait aucun doute sur la cause principale de ce triste drame.

Affolé, il cria au secours : la mère de Mourguès qui vaquait à divers travaux domestiques et plusieurs voisins accoururent aussitôt et essayèrent de donner des soins aux victimes.

Pour la femme Calmon, tous soins étaient inutiles, la mort avait été foudroyante.

Mourguès respirait encore.

M. le docteur Valat qui se trouvait sur les quais, en ce moment, appelé aussitôt, essaya de le ranimer, mais la blessure reçue par le meurtrier était mortelle.

Pendant une heure environ Mourguès s'agita dans les affres de l'agonie, et à 11 heures il rendit le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

Les constatations

La police et la gendarmerie de Cahors, prévenues, accoururent sur les lieux du drame et organisèrent aussitôt un service d'ordre pour empêcher les curieux qui, en grand nombre se tenaient devant la maison, de pénétrer dans la chambre.

Une enquête rapidement faite a établi aussi exactement qu'il était possible de le faire, les causes du drame et a pu permettre de le reconstituer.

Les causes du drame

Est-ce simplement sous le coup d'un accès d'érotisme que Mourguès a commis son crime et s'est ensuite suicidé pour échapper aux conséquences de son crime ?

Une autre cause paraît aussi avoir provoqué ce triste événement.

Mourguès avait passé sa soirée de lundi dans les cafés de la ville et au café concert où il était resté depuis 10 heures du soir jusqu'après minuit.

Il avait consommé un nombre respectable de petits verres d'alcool et il s'était retiré, dit-on, en état d'ébriété.

Il serait rentré chez lui tard dans la nuit et encore ce matin sous le coup de la surexcitation de l'alcool, aurait essayé de violenter la femme Calmon.

Ajoutons en outre, que depuis plusieurs jours, la pauvre femme était l'objet d'assiduités amoureuses de la part de Mourguès : à maintes reprises elle l'aurait déclaré en disant même : « Depuis quelques jours, cet homme me fait peur. »

Ses pressentiments étaient, comme on le voit, malheureusement trop fondés.

Les victimes

LINA CALMON

Lina Calmon était âgée de 35 ans : originaire de Montdoumerc, elle était mariée à Cabessut avec le nommé Calmon, propriétaire et chantre à l'église de Cabessut. Mère de deux enfants, de 9 et 4 ans, elle était très estimée dans le faubourg.

MOURGUÈS

Mourguès, âgé de 39 ans, était natif de Lauzerte. Maître répétiteur au lycée Gambetta depuis plusieurs années, il était de caractère sombre et taciturne.

Excellent maître, il était estimé de ses collègues et de ses chefs : mais il avait eu jadis la fatale passion de l'alcool.

On le voyait alors souvent attablé dans un coin d'une salle de café, satisfaisant sa funeste passion de boire.

Toujours seul, la compagnie paraissait lui déplaire : et cependant cet homme était d'une nature douce, délicate, timide, qui savait se montrer rieuse ces derniers temps, depuis que, par un effort de volonté, il avait cessé de boire.

Hélas ! la passion fut encore plus forte : ces temps derniers, il s'était remis à boire mais aujourd'hui il supportait mal les excès ; de plus en plus son caractère était sombre, mais rien ne faisait prévoir l'acte criminel de ce matin.

Hier, comme on le sait, soit dans les cafés de la ville, soit au concert, il avait bu plus que de coutume.

C'est donc sous l'empire de cet alcool qu'aujourd'hui à 10 heures, après avoir essayé de violenter la femme Calmon, il saisit son révolver et tua la malheureuse.

Irresponsable

Certes, l'acte est abominable, le crime est monstrueux : mais vraiment Mourguès qui sans être un alcoolique invétéré avait été un intempérant dans sa jeunesse, a commis son acte dans un accès de folie érotique provoquée par l'excitation alcoolique.

Depuis plusieurs jours, en effet, Mourguès poursuivait de ses assiduités la femme Calmon : depuis plusieurs années qu'il habitait dans l'appartement voisin de cette femme, jamais rien d'anormal n'avait été remarqué dans son attitude vis-à-vis de sa victime.

Mais depuis plusieurs jours un changement subit s'opéra dans le caractère et dans les allures de Mourguès : récemment, il acheta un revolver de calibre n° 8, à 5 coups.

Dans quelle intention ? Préméditait-il ce drame ?

Rien ne permet de s'arrêter à cette hypothèse.

Il n'en reste pas moins que Mourguès manipulait depuis quelques jours cette arme, et que l'on croit même qu'il tira dernièrement un coup de revolver sur le cheval d'un propriétaire qui passait sur la rout d Arcambal.

Si le fait est exact, c'est la preuve certaine que Mourguès avait des accès de folie et que son acte est celui d'un irresponsable.

L'émotion

Ce drame a causé une pénible émotion dans le faubourg de Cabessut et a brisé de douleur une famille honorable et très estimée : la douleur du mari de la victime était navrante ; à plusieurs reprises, devant le cadavre de sa malheureuse femme, Calmon s'est évanoui.

Et hélas, à côté, dans l'appartement voisin, près du lit où gisait, la figure tuméfiée où ruisselait un léger filet de sang, le cadavre de Mourguès, une pauvre femme de 76 ans, la mère du meurtrier, affaissée, agenouillée, pleurait sur le corps de son fils qui dans une minute d'affolement, de folie, venait de briser à jamais une vie d'union et d'affection.

Car Mourguès vivait avec sa mère depuis qu'était survenue, il y a 3 ans, la mort de son père, et toujours pour cette digne et brave femme il avait été un fils dévoué et affectueux.

La douleur de la malheureuse mère faisait peine à voir.

Ce fils était son unique soutien, et à travers ses sanglots, elle laissait encore échapper, pauvre femme, des paroles de pardon et de pitié pour celui qui venait si tristement de briser la vie et l'union d'un ménage.

Leçons de Musique
VOCALE ET INSTRUMENTALE

M. HUBERT FRANSSEN
PROFESSEUR DE MUSIQUE
33, RUE NATIONALE. — CAHORS

PRIX :

2 leçons par semaine		15 fr.	par mois.
3 —	—	20	—
4 —	—	25	—
5 —	—	30	—

Leçons au Cachet :
Leçon simple : 3 francs.
Leçon d'ensemble : 5 francs.

AVIS

M. PAUL MILHET
FILS AINÉ
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 septembre prochain, il prend la suite de la
TEINTURERIE PARISIENNE
comme seul successeur de son père.
Cahors, quai Champollion, 3

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'**OMÉGA**
Seul représentant de
l'**ORFÈVRERIE CHRISTOFLE**

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 13

UNE VENGEANCE
DE COMÉDIENNE

PAR

Henri AUGU

V

Brick et corsaire

Clariss demeura seule à l'entrepôt avec sa nourrice Molly.

— Pourtant, fit observer la première, on dirait que le bruit du canon s'est rapproché. Ne l'as-tu pas remarqué comme moi, Molly ?

— Peut-être, répondit la nourrice, cela vient d'un subit changement de vent. Au lieu du vent debout, comme dit mon mari Bob, nous avons peut-être maintenant vent arrière.

— Tu crois ?

— D'ailleurs les paroles de sir Morton et du capitaine sont bien de nature à tranquilliser.

— En effet, elles m'ont rendu un peu de confiance.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'*Agence Havas*.

— Ah ! je crois bien, miss Clariss, que le plus grand malheur qui vous menace n'a rien de commun avec un corsaire qui nous aurait atteint depuis longtemps, si c'eût été en son pouvoir.

Clariss poussa un soupir.

— Je te comprends, Molly, dit-elle !

— Il vous aime, mon enfant, ce n'est pas douteux.

— Tu me fais trembler.

— Et sans parler de la fortune que le vicomte, comme s'intitule ce Français, dit posséder... ce qui ne serait pas un titre suffisant aux yeux de votre père... M. Richard vous a sauvé la vie.

« J'avoue que ceci pourrait commander des égards pour sa personne.

— Ah ! s'écria miss Clariss, que faisait donc Henri pendant qu'un étranger méritait l'amitié de mon père et... ma reconnaissance.

— Ce qu'il faisait, le digne jeune homme, ce qu'il faisait ?

« Je vais enfin pouvoir vous le dire. Ecoutez !

— Oh ! j'écoute de toutes mes oreilles, prononça vivement la jeune fille.

— Si l'on en croit ceux qui ont pu remarquer ce qui s'est passé pendant cette scène épouvantable, c'est Henri qui le premier a songé à vous secourir.

— Dis-tu vrai ? continua Clariss avec joie.

— Mais un bras vigoureux, continua Molly, vous a bientôt disputée à son courage, et c'est pour ne pas exposer vos jours au milieu d'une lutte dont il faillit lui-même devenir victime, qu'il abandonna son précieux fardeau au pouvoir de M. Richard.

— Et pas un mot pour lui dans les éloges que mon père a prodigués à cet homme ! dit la fille de Morton étonnée.

— Oui, c'est incompréhensible.

— Et Henri n'a pas réclamé sa part dans les sentiments que M. Richard a pu nous inspirer.

— Dame ! fit Molly.

— Oh ! c'est bien cela ! s'écria Clariss saisie d'admiration par une pareille conduite.

— C'est qu'il est modeste, lui, et n'aime pas à se prévoloir des services qu'il rend.

— Mais moi, je lui tiendrai compte de son généreux désintéressement, reprit la jeune fille avec chaleur.

— Bon ! vous voilà tout feu, fit observer la nourrice.

— Merci, ma chère Molly, tu m'as rendue forte contre l'amour de celui à qui je ne dois que de la gratitude.

En disant cela, miss Clariss pressait avec effusion la main de Molly.

— Tiens ! fit-elle en entendant des pas dans le couloir, voilà notre pauvre éclopé Tony, le pêcheur, avec mon paresseux de mari.

C'étaient effectivement les deux vieux marins qui arrivaient de l'avant, l'un conduisant et soutenant l'autre.

— Mon père tarde bien, fit remarquer Clariss. Si nous allions le rejoindre sur le pont, ma chère Molly ?

— Vous avez là, miss, une bonne idée, répliqua la nourrice, car il n'y a pas de danger, je crois, puisque le canon s'est tu, et M. Richard est sur le pont.

— Mais, en ce cas je ne devrais pas...

— Au contraire, miss.

— Comment au contraire !

— Sans doute quelque mots de vous pourront arrêter à temps le progrès que ce vicomte fait à chaque instant dans l'esprit de votre père.

— Tu as raison, dit Clariss après quelques secondes de réflexion. Hâtons-nous, même !

— Là, vous voyez que ma vieille tête...

— Bonne Molly, ta prévoyante sollicitude vaut pour moi celle d'une seconde mère.

— Quand je vous nourrissais, est-ce que je ne vous appelais pas ma fille ! prononça avec tendresse mistress Molly.

Les deux femmes gravirent les marches à l'arrière, au moment même où Bob et Tony débouchaient dans la galerie.

Avant de disparaître par l'écoutile, la jeune fille adressa aux deux marins un sourire amical.

— Hein ! fit Bob, en poussant du coude le pêcheur et en lui montrant la fille de sir Morton. Hein ! père Tony, qui est-ce qui dirait aujourd'hui en voyant ce beau brin de fille, que l'élément a failli n'en faire qu'une bouchée.

— Et que c'eût été grand dommage, fit observer Tony qui s'avançait en boitant fort et un bâton à la main.

La douleur lui ayant même arraché un cri sourd, Bob s'empressa de lui demander :

— Eh bien ! comment ça va-t-il ce matin, du côté de la jambe de tribord !

— Pas trop mal, ami Bob ! répondit Tony. Je bataille encore un peu, mais ce n'est rien. J'en ai vu bien d'autres...

Depuis la quille jusqu'au pavillon, il y a des avaries... Heureusement, ajouta-t-il en montrant l'estomac et le front, la soute au biscuit et la boussole sont toujours là.

— Tant mieux, tant mieux.

— Ma pauvre chaloupe n'en peut pas dire autant, reprit le vieux pêcheur en soupirant.

Ah ! oui, la chaloupe.

Nous avons été touchés tous les deux du même coup. Mais elle...

— Elle sert de lit aux requins.

— Ah ! dit Tony en essuyant une larme sur sa joue tannée, je ne la reverrai plus ; ma « Jenny », non, je ne la reverrai jamais.

— Vous l'aimiez quasi comme votre femme, cette pauvre vieille chaloupe.

— Elle était si coquette et pourtant si docile en même temps.

— Ce n'est pas comme ma femme, grommela maître Bob. Ah ! tout le monde n'a pas la chance de conserver sa Molly comme moi.

— Et quand je pense, Bob, que c'est un maudit boulet qui est cause de tout ça... Ah ! dame, il était bien envoyé, celui-là.

— Faut être juste, Tony : au beau milieu de la société, v'lan ! et patatras !

— On ne peut guère vous inviter à prendre un bain avec des manières plus touchantes.

— Oui, fit remarquer Bob ; mais chacun a fait son devoir.

— C'est vrai, ça... Sans toi, j'allais au fond... Encore une fois, merci, Bob.

— Bon, bon, n'en parlons plus... Quant à M. Richard, il avait déjà sauvé notre jeune miss, et il tenait M. Henrick de manière à ne pas le lâcher..

— On nous assure qu'ils ont failli périr ensemble. Ceux du brick les ont vus se débattre.

Bob prit un air mystérieux.

— Ecoute, Tony.

— Quoi donc ?

— Je les vus plus d'une fois disparaître tous les deux dans la mer.

— Ça se conçoit.

— Oui, mais on aurait dit qu'une lutte avait lieu entre ces deux hommes.

(*A suivre.*)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Espèces	Amenés	Vendus	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs....	3.068	2.896	» 44 à » 82	» 29 à » 48
Vaches....	815	784	» 44 à » 81	» 29 à » 47
Taureaux.	311	280	» 39 à » 69	» 26 à » 44
Veaux....	1.621	1.136	» 65 à » 94	» 34 à » 46
Moutons..	19.529	14.611	» 83 à 1 12	» 51 à » 69
Porcs....	4.133	4.133	» 60 à » 70	» 41 à » 49

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 — RUE DU LYCÉE — 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

On demande agent pour représentation ou création entrepôt, vins dans département. Ecrire, Comptoir Vinicole Roussillonnais, rue des Jardins, à Perpignan.

Demandez partout les **Lectures de la Semaine, 15 c.** le numéro.

(SERVICE D'ÉTÉ 1904)

De Paris à Toulouse par Cahors

		17 EXPRESS 1re, 2e, 3e class.	5 (1) EXPRESS 1re classe	23 (3) EXPRESS 1re classe.	35 DIRECT. 1re, 2e, 3e class.	1125 OMNIBUS 1re, 2e, 3e classes
PARIS (Aust.).....	départ...	3 »s.	10 31m.	9 12 s.	11 14s.	—
LIMOGES.....	arrivée..	2 1 matin.	4 38	3 11 matin	9 2	—
	départ...	3 34	4 46	3 20	9 29	—
BRIVE.....	arrivée..	6 35	6 33 soir.	4 52	12 27	—
	départ...	6 45	7 1	4 59	1 12	7 18
Gignac-Cressensac.....		7 20	—	—	1 47	7 56
SOUILLAC.....	arrivée..	7 40	7 39	5 35	2 7	8 17
	départ...	7 45	7 40	5 37	2 10	8 30
CAZOULÈS.....	arrivée..	7 52	—	—	2 17	8 37
	départ...	7 53	—	—	2 18	8 39
Lamothe-Fénelon.....		8 9	—	—	2 34	8 54
Nozac.....		8 19	—	—	2 44	9 5
GOURDON.....		8 31	8 8	6 2	2 56	9 17
Saint-Clair.....		8 40	—	—	3 5	9 27
Dégagnac.....		8 51	—	—	3 16	9 39
Thédirac-Péyrilles.....		9 2	—	—	3 27	9 51
Saint-Denis-Catus.....		9 13	—	—	3 38	10 2
Espère.....		9 22	—	—	3 47	10 12
CAHORS.....	arrivée..	9 32	8 47	6 38	3 57	10 23 soir
	départ...	9 41	8 53	6 43	4 5	— 7 30 matin.
Sept-Ponts.....		9 51	—	—	4 16	— 7 42
Cieurac.....		10 5	—	—	4 32	— 7 59
Lalbenque.....		10 12	—	—	4 40	— 8 8
Caussade.....		10 45	9 35	7 20	5 15	— 8 45
MONTAUBAN.....	arrivée..	11 19	10 2	7 46	5 55	9 27
TOULOUSE.....	arrivée..	12 13	10 49s.	8 38	7 51	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	42 (4) EXPRESS 1re classe.	16 (2) EXPRESS 1re 2e 3e class.	1140-1128 OMNIBUS 1re 2e 3e class.	1132 (*) DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	4 EXPRESS 1re, 2e, 3e cl.	1126 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.	1136 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.	40 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.
TOULOUSE..d.	1 »s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 40s.	—	9 16m	6 5m
MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 20
Caussade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 1
Lalbenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13s.	8 43
Cieurac.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52
Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4
CAHORS.. arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 12
CAHORS.. dép.	2 49	4 49	6 52	—	10 36	5 57m	—	9 29
Espère.....	—	—	7 5	—	—	6 11	—	9 41
St-Denis-Catus.	—	—	7 19	—	—	6 25	—	9 54
Thédirac-Peyril.	—	—	7 33	—	—	6 41	—	10 7
Dégagnac.....	—	—	7 42	—	—	6 50	—	10 16
Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	6 59	—	10 25
GOURDON.....	—	5 31	8 7	—	11 19	7 17	—	10 38
Nozac.....	—	—	8 16	—	—	7 26	—	10 46
Lamothe-Fénel.	—	—	8 25	—	—	7 36	—	10 55
CAZOULÈS.. a.	—	—	8 37	—	—	7 48	—	11 7
CAZOULÈS.. d.	—	—	8 38	—	—	7 50	—	11 8
SOUILLAC.. a.	3 47	5 52	8 46	—	11 43	7 58	—	11 15
SOUILLAC.. d.	3 48	5 57	8 51	—	11 44	8 7	—	11 18
Gignac-Cressens.	—	—	9 21	—	—	8 37	—	11 44
BRIVE..... a.	4 24	6 33	9 56	—	12 21m.	9 11	—	12 12 soir
BRIVE..... d.	4 28	7 »	—	—	12 28	—	—	12 50
PARIS (A.) arr.	11 51m.	4 7m.	—	—	8 34	—	—	11 16

1 et 2) 2e classe, pour 200 kilomètres minimum; 3e classe pour 500 kilomètres.
3 et 4) 2e classe, pour 300 kilomètres minimum; 3e classe, pour 400 kilomètres.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	(3e cl.)			
CAHORS. — dép.....	6 5 matin	7 28 matin	12 49 soir	7 soir
Mercuès.....	6 19	7 50	1 3	7 14
Douelle (*Arrêt*).....	6 23	—	1 7	7 18
Parnac.....	6 30	8 9	1 14	7 26
Luzech.....	6 36	8 20	1 20	7 32
Castelfranc.....	6 49	8 46	1 32	7 46
Prayssac (*Arrêt*).....	6 52	—	1 35	7 49
Puy-l'Evêque.....	7 1	9 11	1 43	8 1
Duravel.....	7 8	9 25	1 50	8 8
Soturac-Touzac.....	7 16	9 37	1 58	8 16
Fumel.....	7 25	10 2	2 7	8 27
LIBOS.....	7 31	10 9	2 13	8 33
PARIS.....	11 16 soir	—	4 14 soir	8 23 soir

De Libos à Cahors

PARIS (Aust.).....	8 5s.	11 14 matin	7 41m
LIBOS.... dép.....	7 55 matin	3 17 soir	9 9 soir
Fumel.....	8 1 matin	3 24	9 15
Soturac-Touzac.....	8 11	3 34	9 25
Duravel.....	8 18	3 41	9 32
Puy-l'Evêque.....	8 25	3 48	9 39
Prayssac (*Arrêt*).....	8 32	3 55	9 46
Castelfranc.....	8 39	4 »	9 51
Luzech.....	8 50	4 10	10 1
Parnac.....	8 58	4 18	10 9
Douelle (*Arrêt*).....	9 3	4 23	10 14
Mercuès.....	9 8	4 28	10 19
CAHORS. — Ar.....	9 20	4 40s.	10 31s.

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Aust.)... départ.	8h 36s.	11h 14	10h 31m	
St-Denis-les-Martel.....	5 46 matin	1 52 soir	7 37 soir	
Vayrac.....	5 54 matin	2 1	7 45	
Bétaille..... (arrêt).	5 58	2 5	7 49	
Puybrun.....	6 6	2 13	7 57	
Bretenoux-Biars.....	6 18	2 23	8 7	
Port-de-Gagnac.....	6 25	2 30	8 14	
Laval-de-Cère.....	6 35	2 38	8 22	
Lamativie.....	6 55	2 58	8 42	
Siran..... (arrêt)	7 11	3 14	8 58	
La Roquebrou.....	7 26	3 30	9 13	
AURILLAC..... arrivée.	8 9	4 11	9 52	

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC..... départ..	4h 32 matin	»	9h 27 matin	3h 9 soir
La Roquebrou.....	5 14 matin	»	10 7 matin	3 52 soir
Siran..... (arrêt)	5 57	»	10 20	4 5
Lamativie.....	5 44	»	10 37	4 22
Laval-de-Cère.....	6 2	»	10 55	4 40
Port-de-Gagnac.....	6 10	»	11 3	4 48
Bretenoux-Biars.....	6 18	7 41	11 15	4 58
Puybrun.....	6 30	8 5 matin	11 24	5 7
Bétaille..... (arrêt).	6 36	»	11 30	5 13
Vayrac.....	6 41	8 31 matin	11 36	5 20
St-Denis-les-Martel.....	6 48	8 42	11 43	5 27
PARIS (Aust.).. arrivée.	»	»	11 16s.	4 14m.

Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 19 soir.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel.

Le Buisson.. dép.	»	6 35 matin	11h 1	3 30	7h 30
Sarlat.....	7h » matin	7 33 matin	12 »	4 40	8 43 soir
Cazoulès.....	7 41	═══	12 40	5 24 soir	9 25
Souillac.....	8 1	10 30 matin	12 54	6 2	9 33
Le Pigeon.....	8 15	11 3 matin	1 8 soir	6 17	»
Baladou....Arrêt	8 19	»	1 12	6 21	»
Martel.....	8 26	11 33	1 20	6 29	»
St-Denis-p.-M. ar.	8 36	11 50	1 30	6 40	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M..d.	»	6h 56 matin	»	12h 15 soir	7h 47 soir
Martel.....	»	7 10 matin	»	12 29	8 1
Baladou....Arrêt	»	7 16	»	12 35	8 7
Le Pigeon.....	»	7 21	»	12 40	8 12
Souillac.....	6h 5 matin	7 31	9h 9 matin	1 10	8 45
Cazoulès.....	6 13 matin	═══	9 18 matin	1 21	8 55
Sarlat.....	6 53	5 35 matin	10 »	2 23	9 40
Le Buisson.. arr.	»	6 30 matin	»	3 21	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	9 » matin	1 29 soir	8 31 soir	
Carsac.....	9 11 matin	1 44	8 42	
Grolejac.....	9 19	1 54	8 50	
St-Cirq-Madelon.....	9 24	2 1	8 55	
Payrignac (arr.).....	9 31	—	9 1	
GOURDON.....	9 41	2 18	9 10	

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 35 matin	11 38 matin	4 50 soir
Payrignac (arr.).....	7 44 matin	11 47 matin	--
St-Cirq-Madelon.....	7 51	11 54	5 6
Grolejac.....	7 56	11 59	5 14
Carsac.....	8 6	12 13 soir	5 28
SARLAT.....	8 17	12 24	5 42

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

		EXPRESS					EXPRESS
TOULOUSE	dép.	4h 55 matin	6h 52 matin	12h 46 soir	4h 1 soir	»	12h 25 matin
CAPDENAC	arr.	9 55 matin	10 20 matin	4 1 soir	8 49 soir	»	6 25 matin
	dép.	10 11	10 35	4 9	9 13	4 35 soir	7 45
FIGEAC.....		11 1	10 47	4 21	9 28	4 55 soir	8 »
Le Pournel.....		11 45	»	»	9 53	═══	8 22
Assier.....		12 15 soir	11 10	4 45	10 7		8 35
Gramat.....		12 55 soir	11 29	5 6	10 29	3 54 matin	9 »
Rocamadour (1)..		1 26	11 40	5 16	10 41	» matin	9 24
Montvalent.....		1 57	»	5 31	10 58	4 30	9 45
St-Denis-p.-Martel	arr.	2 12	12 1 soir	5 41	11 8	4 45	9 56
	dép.	2 26	12 3 soir	5 48	11 12	4 51	10 5
Quatre-Routes...		2 46	12 12	5 57	11 21	5 22	10 19
Turenne.....		3 12	»	6 6	11 30	5 49	10 33
BRIVE.....	ar.	3 59	12 37	6 27	11 55	6 29	11 2
PARIS (Aust.)	ar.	»	11 16	4 14m	8 23m	»	» »

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	EXPRESS				EXPRESS	
PARIS (Aust.) dép.	10h 31m	9h 12s.	8 36s.	»		11h 14
BRIVE..... dép.	6 43 soir	8 1	4 39 matin	»		12 53 soir
Turenne.....	7 8 soir	8 26 matin	» »	»		1 18
Quatre-Routes.....	7 16	8 37	5 8	»		1 28
St-Denis-près-Martel arr.	7 24	8 45	5 16	»		1 36
St-Denis-près-Martel dép.	7 27	8 51	5 22	»		1 42
Montvalent.....	7 39	9 4	» »	»		1 56
Rocamadour (1)....	7 57	9 25	5 48	»		2 15
Gramat.....	8 9	9 41	6 »	»		2 30
Assier.....	8 28	10 2	6 20	»		2 51
Le Pournel.....	8 37	10 12	» »	»		3 1
FIGEAC.....	8 59	10 33	6 45	5 13 soir		3 21
CAPDENAC. arr.	9 6	10 47	6 56	5 26 soir		3 35
CAPDENAC. dép.	9 14	11 5	7 14	»		4 2
TOULOUSE... arr.	12 23 soir	3 52s.	10 59	»		8 28

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre.

De Cahors à Capdenac

CAHORS. — dép.....	7 11 matin	1 27 soir	6 47 soir
Cabessut, halte.....	7 20 matin	1 36	6 56
Arcambal.....	7 31	1 47	7 5
Vers.....	7 40	1 56	7 13
Saint-Géry.....	7 49	2 4	7 21
Conduché.....	8 2	2 17	7 32
Saint-Cirq, halte.....	8 9	2 24	7 38
St-Martin-Labouval..	8 21	2 33	7 45
Calvignac, halte.....	8 29	2 41	7 51
Cajarc.....	8 43	2 55	8 2
Montbrun, halte.....	8 54	3 6	8 11
Toirac.....	9 4	3 16	8 19
Lamadeleine.....	9 17	3 29	8 30
CAPDENAC. — Ar...	9 29	3 41	8 41
PARIS (Aust.).....	11 16	4 14	8 23

De Capdenac à Cahors

PARIS (Aust.).....	8 36s.	9 12s.	11 14s.
CAPDENAC. — Dép..	7 23 matin	11 9 matin	5 39 soir
Lamadeleine.....	7 34 matin	11 21 matin	5 51 soir
Toirac.....	7 44	11 33	6 3
Montbrun, halte.....	7 52	11 42	6 12
Cajarc.....	8 2	11 55	6 24
Calvignac, halte.....	8 12	12 6	6 35
St-Martin-Labouval..	8 20	12 14 soir	6 44
Saint-Cirq, halte.....	8 28	12 23	6 53
Conduché.....	8 34	12 30	7 »
Saint-Géry.....	8 48	12 45	7 20
Vers.....	8 53	12 51	7 26
Arcambal.....	9 1	1 »	7 35
Cabessut, halte.....	9 11	1 11	7 46
CAHORS. — Ar.....	9 19m	1 19	7 54

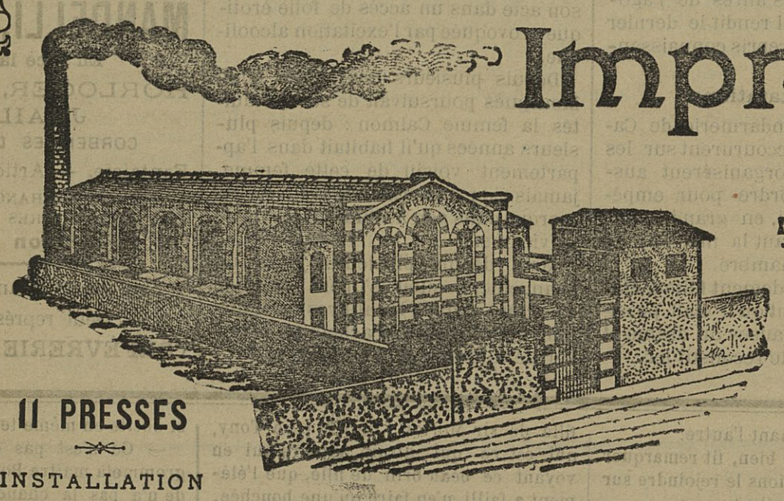

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

11 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS